

Arroux-Somme : Vers un projet territorial

Les bassins de l'Arroux et de la Somme jouissent d'un beau paysage verdoyant, dont une partie relâche majeure du parc naturel régional du Morvan. Mais cela de les a pas empêchés de connaître les déboires : un SAGE sanctionné par un préfet irrégulier, cinq contrats de scénario inattendus et, plus récemment, un président de syndicat qui jette l'éponge. L'agence de l'eau a poussé à un dialogue territorial qui, peut-on l'espérer, aboutira à un PTGE. Martine LE BEC, H2o novembre 2024.

BASSINS ARROUX ET SOMME

Le dialogue vers un projet territorial

Les bassins de l'Arroux et de la Somme jouissent d'un beau paysage verdoyant, dont une partie relâche majeure du parc naturel régional du Morvan. Mais cela de les a pas empêchés de connaître les déboires : un SAGE sanctionné par un préfet irrégulier, cinq contrats de scénario inattendus et, plus récemment, un président de syndicat qui jette l'éponge. L'agence de l'eau a poussé à un dialogue territorial qui, peut-on l'espérer, aboutira à un PTGE.

Martine LE BEC

illustrations Syndicat mixte des bassins versants Arroux et Somme - SMBVAS

H2o - novembre 2024

À

Ce reportage est l'un des trois volets du voyage de presse organisé le 20 novembre 2024 en Saône-et-Loire par la direction Allier-Loire amont de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne sur le thème de la gestion durable de la ressource en eau à l'aune du changement climatique.

Contexte - Depuis les sources de l'Allier, de la Loire et de l'Arroux jusqu'au Nivernais, le sous-bassin Allier-Loire amont couvre 32 628 km² et il compte 2 millions d'habitants. 28 % de ses cours d'eau et plans d'eau sont en bon ou très bon état et un tiers en état moyen. Néanmoins, dans le département de Saône-et-Loire, seulement 12 % des masses d'eau sont aujourd'hui en bon état.

En ce mois de novembre, pluvieux sur une bonne partie de l'Europe, la Saône-et-Loire traverse, comme son nom

l'indique, par deux cours d'eau majeurs apparaît plus verte que tout. Mais sa ralitè est devenue aussi trompeuse que son nom : à l'acte 2018, 262 communes du département (soit près de la moitié) étaient reconnues en état de catastrophe naturelle pour le phénomène "mouvements de terrain diffèrentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols". Le phénomène s'est reproduit en 2019 et 2020, puis en 2022 et 2023 avec des sécheresses chaque année plus précoces et plus longues.À

À

Les territoires de l'Arroux et de la Bourbince n'étaient pas préparés à la récurrence de sécheresses survenue depuis cinq ans. Aucun des deux bassins ne disposait de SAGE, et encore moins d'une commission locale de l'eau. Un SAGE portant sur l'Arroux et son affluent Bourbince, porté par le Syndicat de la Bourbince (SMi2B), avait pourtant été approuvé en 2010, avec un état initial publié en décembre 2013 ; mais une déclinaison préfectorale y mettait fin en juillet 2015. Pour petite histoire, le préfet à l'origine de cet insolite coup d'État était M. Gilbert Payet, plus tard devenu conseil technique et juridique d'Eric Zemmour... Une page pas très sympathique mais qui est aujourd'hui tournée.

Bassins versants Arroux et Somme - À droite, l'état des masses d'eau (évaluation 2015-2017).

À

Initié dans le cadre du contrat territorial Morvan Arroux Somme, le dialogue territorial de la gestion de l'eau sur les bassins de l'Arroux, de la Somme et de leurs affluents a été financé pour un montant d'un peu plus de 57 000 euros (animation, frais) à hauteur de 50 % par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et 50 % par le Syndicat mixte des bassins versants Arroux et Somme (SMBVAS), pilote du projet. Son objectif est d'associer les acteurs du territoire pour établir une gestion concertée de l'eau dans le contexte du changement climatique et de disposer, à l'issue du processus de concertation, d'actions coconstruites, locales et concrètes qui répondent aux enjeux du territoire de manière durable et adaptée.

L'état actuel et futur de la ressource en eau, la notion d'usages et de besoins en eau, la conciliation avec le milieu naturel mais aussi la gouvernance, les moyens techniques et financiers ont été au cœur du dialogue lancé en juin 2023 et qui s'achève aujourd'hui, à l'issue de trois cycles d'ateliers de concertation et d'analyse des solutions.

Jean-Pierre Morvan, directeur de la direction Allier-Loire amont de l'agence de l'eau, explique que si la démarche vise une sensibilisation et un premier échange sur les visions et enjeux de la préservation et du partage de la ressource en eau auprès des élus, des agriculteurs, des industriels et plus généralement de tous les habitants et usagers, à terme son objectif est clairement d'aboutir à un PTGE (projet territorial de gestion de l'eau) sur le bassin versant de l'Arroux.

Aurélie Rabut, animatrice, relève tous les points positifs du dialogue qui a permis de croiser les regards d'acteurs n'ayant pas l'habitude de travailler ensemble ; le format des ateliers avec des outils d'animation qui ont favorisé des échanges ouverts et la convivialité ; un travail en sous-groupes d'où beaucoup de pistes d'action sont ressorties. Elle reconnaît néanmoins, d'une part, la difficulté à mobiliser les acteurs, notamment les élus locaux et les agriculteurs, dans un processus s'inscrivant dans la durée ; d'autre part, la difficulté des participants à se sentir concernés par les actions proposées notamment sur la notion de co-construction ou d'actions collectives. De là, la difficulté à produire des actions concrètes.

Le cadre est posé, les acteurs identifiés... Il ne faut pas en douter, un nouvel état difficile viendra à bout des dernières inerties.

À

ResSources

Le Syndicat mixte des bassins versants de l'Arroux et de la Somme (SMBVAS) a été créé le 1er janvier 2020. Cinq intercommunalités y sont adhérentes : la Communauté de communes Grand Autunois Morvan, la Communauté de communes du Pays d'Arnay-Liernais, la Communauté de communes Entre Arroux Loire et Somme, la Communauté urbaine Creusot Montceau et la Communauté de communes Le Grand Charolais, totalisant 152 communes rattachées sur trois départements (Saône-et-Loire, Côte d'Or et Nièvre) pour une population d'environ 150 000 habitants.

Le territoire du syndicat englobe la majeure partie du bassin de l'Arroux (la rivière faisant 128 km de long) et celui de la Somme (46 km), tous deux affluents directs de la Loire et qui totalisent ensemble un chevelu de 2 800 km.

Présentation détaillée du dialogue territorial - Aurélie Rabut, SMBVAS

Syndicat mixte des bassins versants de l'Arroux et de la Somme - SMBVAS

À l'échelle du bassin Loire-Bretagne, afin d'aider les acteurs locaux à anticiper les effets du changement climatique sur la ressource en eau, 40 études Hydrologie Milieux Usages Climat (HMUC) sont en cours couvrant 85 % du territoire. Sur le département de la Saône-et-Loire, l'agence de l'eau finance une étude pré-HMUC portée par le département et visant à rassembler la donnée disponible. L'étude, qui représente un coût de 420 000 euros, bénéficie de l'aide des deux agences Loire-Bretagne et Rhône-Méditerranée.